

Compte - rendu de la « Commission Santé et Bien-être » 2010/2011 **le jeudi 27 janvier 2011 de 17 h 30 à 19 h 30**

La présente réunion se compose de membres du CA, des familles et des professionnels.

Madame CACHE anime la commission et en établit avec Madame DE SANTIS le compte rendu.

Le compte-rendu de la réunion du 18 Novembre 2010 est validé en début de réunion.

Mme Cache, participant également au groupe de travail « Accès aux soins » de l'UDAPEI (Union Départementale des Associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs Amis), fournit quelques informations sur les sujets abordés :

- **DENTICAP 74 : Prévention bucco-dentaire**
 - Des actions de sensibilisation peuvent être proposées aux professionnels en matière de soins bucco-dentaires des usagers. L'UDAPEI nous fera parvenir sous peu des informations complémentaires concernant les démarches, les coûts et la possibilité éventuelle de prise en charge par l'UNIFAF. A suivre.
 - l'ARS (Agence Régionale de Santé) Rhône Alpes souhaite financer un bus itinérant sur l'Arc alpin : l'intérêt réside dans la possibilité d'anesthésies sous sédation consciente. A suivre.
 - Essor Savoyard : article du jeudi 20 janvier sur le sujet. A fournir par Mme De Santis.
 - Un échange s'ensuit sur le coût des soins dentaires élevés, à la charge de la personne en situation de handicap et s'étend sur la prise en charge des travailleurs hébergés lors d'un arrêt maladie, au retour d'un séjour en unité de soins spécialisés ou en situation de perte d'autonomie partielle.

- **HANDICONSULT** : Monsieur Buchner, directeur de Complexe à la Balme et coordinateur de ces programmes au sein de l'AAPEI d'Annecy nous informe qu'un seul dernier avenant à la convention avec le CHRA (Centre Hospitalier de la Région d'Annecy) et les établissements de l'AAPEI est en attente de signature. A suivre.

- **Kit de communication** : l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris a développé avec l'UNAPEI et l'APF un kit de communication basé sur des pictogrammes. Ce kit qui a été testé au foyer de médicalisé de la Balme de Sillingy demande un niveau d'abstraction élevé qui semble en rendre l'utilisation très compliquée, notamment pour renseigner les professionnels sur le degré de douleur ressenti par les usagers. Des exemplaires de ce kit seront demandés pour examen notamment au niveau du secteur Enfants.

- **Relations avec les Hôpitaux psychiatriques** : vues les relations difficiles à structurer, l'UDAPEI recommande par ex. une démarche coordonnée sur le bassin d'Annecy, entre l'Epanou et Amitié et Avenir, pour engager un échange informel avec le responsable de l'Hôpital psychiatrique.

- **HANDISPORT** : au sujet du surpoids des usagers, il est fait référence au projet d'installation d'appareils de gymnastique adaptés aux personnes handicapées dans les lieux publics à Sillingy. Sujet à creuser afin éventuellement de promouvoir le développement de ce concept.
- **La journée de l'URAPEI du 20.11.2010** : les interventions sur les thèmes du « handicap mental et vieillissement » et le fonctionnement d'un établissement de Sésame Autisme dans la région de Lyon, sont disponibles sur demande ou sur le site internet.

PRENDRE SOIN : Différentes définitions du thème à l'OJ de cette réunion du 27.1.2011.

- Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) fait référence à la notion de bien-être pour définir la santé.
Le bien-être peut être considéré comme la satisfaction des besoins, ces besoins étant dépendants de facteurs physiologiques, psychologiques, sociaux et culturels.
La notion de santé varie selon le moment, selon la façon dont l'individu se perçoit et selon son groupe d'appartenance.
Tout ceci inclus des approches organisées comme la prévention des maladies, la lutte contre la maladie, les soins, la réadaptation....
- Selon la Revue Perspective soignante : « Prendre soin, c'est porter une attention particulière à une personne qui vit une situation qui lui est particulière et ce, dans la perspective de lui venir en aide, de contribuer à son bien-être, à sa santé. »

Il y a donc une notion d'intention, d'une démarche volontaire, c'est-à-dire : « se mouvoir, se porter vers autrui en vue de marcher avec lui, il s'agit d'une rencontre et d'un accompagnement ».

- « La rencontre et les liens de confiance qui se tissent sont les 1ers éléments qui permettent de prendre soin d'une personne dans une perspective de santé »
- « L'accompagnement : après la rencontre, c'est faire un bout de chemin commun, soigné et soignant ».

« Le prendre soin n'est ni une théorie, ni une science. C'est une conception pluri-professionnelle de la pratique soignante issue de l'expérience et du questionnement ».
A ce titre, elle interpelle les professionnels et aussi les « parents » (au sens large) des personnes handicapées.

- Sylvie Lelizour, Directrice Adjointe du foyer médicalisé des Iris, évoque, dans un document de réflexion issu d'un travail d'équipe, à propos du prendre soin, les notions suivantes : fonction de vigilance éthique donc RESPECT de la personne handicapée,

- Surveillance de l'environnement, guetteur du moindre danger, telle une mère avec son nouveau-né » : anticipation des situations d'inconfort ou de douleurs,
- Décodage de l'expression des personnes handicapées pour décodage de ses besoins et de ses attentes, au-delà de la sollicitude a priori » : cela implique le respect, demande de prendre le temps, demande de renoncer à l'interventionnisme.
- Attention à ce que sous-tend la notion de respect car si le respect est une condition nécessaire qui initie la bienveillance et la sollicitude, il s'avère insuffisant pour le prendre soin.

Vers quelles définitions les échanges, lors de cette réunion, vont-ils converger ?

- Les dimensions du soin peuvent être préventive, curative, éducative ou de réhabilitation.
- Poser un geste technique, faire un soin, donner un traitement... le prendre soin, c'est reconnaître une personne et voir cette personne dans sa **globalité**.

Les différents échanges ont lieu concernant notamment le fait d'établir des procédures quant à la pratique des professionnels. Les autres échanges sont résumés au travers d'un tableau présenté ci- après.

La notion de « besoin » a été notre premier fil conducteur.

Lors d'une prochaine rencontre, il a été proposé de s'interroger sur la notion de personne « sujet » avec des choix....

**Prochaine réunion : Jeudi 17 Mars 2011 à 17h30, salle du CA.
Vie relationnelle, affective et sexualité**

Pour rappel

UNAPEI - Journée du jeudi 31 Mars 2011 : Santé de la personne handicapée mentale - Hygiène de vie et prévention des facteurs de risques.

Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades

Loi du 9 Août 2004 relative à la politique de santé publique